

**TRANSITIONS DÉMOGRAPHIQUES,
TRANSFORMATIONS DES SYSTÈMES D'EXPLOITATION
AGRICOLE ET ENVIRONNEMENT**

*DEMOGRAPHIC TRANSITIONS,
TRANSFORMATIONS OF FARMING SYSTEMS
AND ENVIRONMENT*

par André Quesnel (*)

RÉSUMÉ

Tout en étant soumises à un fort mouvement d'émigration, les sociétés rurales de l'Afrique subsaharienne ont connu durant les deux dernières décennies un accroissement démographique de près de 2,5 % l'an en moyenne ; croissance jamais rencontrée dans leur histoire. Aussi est-il habituel de stigmatiser directement cette croissance démographique dès que l'on évoque la stagnation agricole et la dégradation des ressources naturelles. Il est pourtant nécessaire de se garder d'une telle simplification qui conduit à privilégier les politiques de population au détriment de toute politique agricole. Il semble, au contraire, qu'il faille restituer, à différentes échelles temporelles et spatiales de l'organisation de la production agricole, les relations qui lient démographie et environnement. L'article s'attache donc, en prenant l'exemple des sociétés rurales des régions côtières et sahéliennes de l'Afrique de l'Ouest, à montrer l'articulation synchronique et diachronique de la dynamique démographique et de la dynamique agraire, en essayant d'en dégager les effets sur l'environnement. La dynamique démo-agraire de ces sociétés est considérée selon deux périodes de la transition démographique. La première est marquée par leur ouverture au marché avec, d'une part, le développement des cultures de rente et, d'autre part, la mobilité croissante de leur force de travail familiale dans l'ensemble régional auquel elles appartiennent. La deuxième période est celle d'une forte croissance démographique qui agit directement sur les instances qui président à l'organisation de la production agricole. L'analyse est donc menée au niveau du système d'exploitation dans la mesure où les unités d'exploitation se voient confrontées quelle que soit leur situation à une problématique commune : celle de la mobilisation de la force de travail, et de la transformation de la structure par sexe et par âge de la main-d'œuvre rurale, et plus particulièrement de la main-d'œuvre familiale. À chacune des périodes de transition, le système d'exploitation est déstabilisé ; les femmes s'y voient assigner de nouvelles positions. Elles sont en particulier amenées à des pratiques d'ajustement dans le cadre de la production vivrière qui, en soulignant leur capacité d'innovations culturelles, se traduisent malgré tout par l'extension des surfaces cultivées, la diminution de la durée de jachère, etc.. Mais ce sont paradoxalement les besoins de main-d'œuvre qui poussent à leur limite ces pratiques prédatrices des ressources naturelles. L'article conclut alors qu'un désengagement, partiel ou total, de la population masculine et féminine la plus jeune, de la production agricole constitue un risque bien plus grand que la simple croissance démographique pour le devenir des agricultures africaines et leur environnement. L'urgence est à des politiques agricoles qui prennent en compte tous les acteurs du monde rural, plus particulièrement les femmes, et non plus seulement les chefs d'exploitation.

Mots clés : Afrique au sud du Sahara, population rurale, démographie, système d'exploitation agricole, main-d'œuvre, rôle des femmes, innovation.

(*) Directeur de recherches à l'ORSTOM, Institut de Démographie de Paris, 22 rue Vauquelin, 75005 Paris.
C.R. Acad. Agric. Fr., 1994, 80, n° 8, pp. 123-132.

INTRODUCTION

Afin de souligner la crise dramatique de l'Afrique subsaharienne, il est commun de lier directement la stagnation agricole, la détérioration de l'environnement et la croissance démographique.

La pression démographique, qu'elle soit exprimée par l'effectif, la densité ou, dans le meilleur des cas, par le rythme de croissance de la population est bien souvent mise en cause de manière simplificatrice en ce qui concerne la détérioration de l'environnement. On retrouve la simplification souvent utilisée dans le débat population et production vivrière dès lors que l'on rapporte des unités de terres arables, de terres cultivées, de produit, etc. à des unités de population. En procédant ainsi, il est toujours difficile de déterminer si la croissance démographique résulte de la croissance de la production agricole, puis la met en cause, ou, à l'inverse, si la croissance démographique provoque l'intensification et la croissance de la production agricole. Autrement dit, il est et restera difficile de s'intercaler entre la position de **Malthus** et celle de **Boserup** (4) tant que l'on se contente de mettre en relation des variables agrégées de production et de population (3).

Pourtant, nombre d'auteurs (9, 10) ont bien montré la complexité des relations qui lient démographie et production vivrière, dès lors que ces relations sont considérées en termes de processus selon les échelles et dans les champs où ceux-ci trouvent leur logique propre. Ces logiques multiples, produites de l'intérieur ou de l'extérieur de la société rurale considérée, renforcées l'une par l'autre ou antagonistes, induisent une dynamique agraire et une dynamique démographique spécifiques de cette société.

Il est nécessaire d'adopter la même position analytique vis-à-vis de la question de l'environnement, à savoir restituer aux différentes échelles temporelles et spatiales les relations qui lient démographie et environnement. Cependant, il semble qu'il faille privilégier l'analyse de l'organisation de la production agricole au niveau des institutions qui président à cette organisation.

En effet, on relève dans l'histoire agraire des sociétés anciennes comme des sociétés contemporaines que les changements qui interviennent dans la production agricole sont le plus souvent provoqués par des transformations au niveau des institutions qui régissent cette production. Ces institutions sont soumises à des conditions démographiques de fonctionnement et de reproduction dans le temps: les changements démographiques viennent alors provoquer, accompagner et/ou accélérer des transformations institutionnelles qui concernent directement la production agricole. Il convient donc d'identifier la nature, l'intensité et le calendrier de ces changements démographiques au niveau du système d'exploitation¹, si l'on veut appréhender la dynamique démo-agraire des

¹ Le système d'exploitation est considéré ici au sens de **Badouin** qui distingue système de production, système d'exploitation et système de cultures (1).

sociétés africaines. C'est en effet à ce niveau que se concrétisent les rapports que les communautés rurales entretiennent avec le marché, le salariat et le monde urbain, dans le cadre de la division du travail et de la production de l'ensemble régional auquel elles appartiennent.

De ce point de vue, les sociétés rurales des régions forestières et soudano-sahéliennes de l'Afrique de l'Ouest sont exemplaires. Non seulement ces sociétés sont organiquement liées, mais leur dynamique démographique s'articule sur une même problématique récurrente posée aux unités d'exploitation : celle de la mobilisation de la force de travail. On peut toutefois distinguer deux périodes dans le calendrier de la transition démographique² et de l'évolution agraire de ces sociétés. La première est marquée par leur ouverture au marché avec le développement des cultures de rente, et avec la mobilité de leur force de travail familiale, d'une part ; et par l'amorce de la transition démographique avec la baisse de la mortalité, d'autre part. La seconde est caractérisée par une forte croissance démographique, la transformation de la structure par sexe et par âge de la famille et de la population rurale et par la perte de productivité de la production agricole.

Aussi aborderons-nous ici -en schématisant la situation de ces sociétés - l'articulation synchronique et diachronique de la dynamique démographique et de la dynamique agraire, en essayant d'en dégager les effets sur l'environnement. Nous voudrions montrer, en nous appuyant sur deux études réalisées au Burkina Faso (5) et au Togo (13), que c'est la redistribution de la population active agricole, beaucoup plus que la croissance de la population rurale, qui contribue à la déstabilisation du système d'exploitation. La nouvelle position qui y est alors assignée aux femmes se traduit par un changement du système de cultures et du système d'utilisation des ressources naturelles.

1. TRANSFORMATION DU SYSTÈME AGRAIRE : EXTENSION DES SURFACES CULTIVÉES, INTENSIFICATION DE LA MOBILITÉ ET CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE DANS LES ZONES FORESTIÈRES

Dans les zones forestières, l'imposition et la valorisation des cultures de rente, comme le cacao et le café, au détriment des cultures vivrières, introduisent une nouvelle division générationnelle et sexuelle du travail. Une unité économique, restreinte bien souvent à la famille nucléaire, s'impose à l'organisation communautaire ou élargie de la production, remettant en cause la division du travail en classes et entre les hommes et les femmes. Le travail s'organisant préférentiellement autour de cette unité, de nouveaux rapports sociaux de production s'établissent entre l'homme, responsable de cette unité, et sa femme, d'une part, et entre les parents et les enfants, d'autre part.

² La transition démographique est le passage d'un régime de fortes mortalité et natalité à un régime de faibles mortalité et natalité. La transition démographique des pays en développement présente, à la différence des pays industriels, une forte intensité (un accroissement de 2 à 4 % l'an) et un calendrier relativement bref (moins d'un siècle).

L'atomisation des unités d'exploitation accentue la nécessité d'une adéquation stricte du calendrier agricole des cultures vivrières au calendrier des cultures de rente. Il en découle, d'une manière générale, une transformation du système de cultures : la tendance sera de se porter vers des cultures plus productives et plus économes en force et temps de travail : le maïs prendra le pas sur certains tubercules, le manioc sur l'igname ; le riz pluvial, dévolu aux femmes dans certaines sociétés, sera abandonné.

Cette transformation du système de cultures et de la distribution de la force de travail familiale conduit à l'extension des surfaces cultivées, des cultures de rente comme des cultures vivrières. Étant donné l'importance de la réserve forestière dans cette première période, l'augmentation de la production suit cette extension des surfaces cultivées sans perte de productivité. Cependant, les cultures pérennes permettant aux chefs d'exploitation de marquer le territoire foncier pris sur le patrimoine lignager, leur développement s'accélère. Il en découle à terme des difficultés dans la mobilisation de la seule force de travail familiale, d'autant que celle-ci se déplace en plus grand nombre vers les centres urbains où se concentrent les services scolaires et les activités non agricoles.

L'appel à de la main-d'œuvre extra-familiale, donc allochtone, sera nécessaire. Cette immigration sera d'autant facilitée que des filières migratoires auront été instituées par le recrutement de travail sous la colonisation. Cette migration pourra être saisonnière dans un premier temps, mais les besoins monétaires croissants des chefs d'exploitation autochtones, et l'émigration de leurs dépendants vers les centres urbains, exigent une installation à demeure de cette population allochtone afin d'accroître la production des cultures de rente et maintenir la production des cultures vivrières. Cette installation s'inscrit d'ailleurs, nous le verrons plus loin, dans les stratégies de la population allochtone. Elle se traduit alors par une partition de l'espace (des terres sont données en métayage aux autochtones) et par une nouvelle accélération de l'extension des surfaces cultivées. Il faut noter que, du fait de la pérennité des cultures de rente, les chefs d'exploitation les plus âgés développent des stratégies d'accumulation et d'appropriation des terres appartenant au lignage.

Dans ces conditions, on comprend que la dynamique démographique s'exprime par une intensification et une diversification des mouvements migratoires et par le déclenchement d'une baisse de la mortalité liée au développement des infrastructures routières, sanitaires et éducatives qui est extrêmement rapide dans ces régions tournées vers les cultures de rente. Dans ce cadre régional, s'effectue le développement des villes dont la croissance démographique est imputable à plus de 60 % à la migration nette. Le développement des activités urbaines, le surplus dégagé des cultures d'exportation vont favoriser l'importation de denrées, qui elle-même va accélérer la baisse de mortalité dans ces régions. La fécondité se maintient du fait de la pérennité des représentations et du statut lié à une nombreuse descendance, qui s'inscrit dans une logique productiviste et d'accaparement du territoire foncier, mais aussi parce que la mortalité est encore à des niveaux élevés.

Ce schéma démo-agraire peut être daté : il débute dans les années trente et s'achève à la fin des années soixante-dix. En résumé, durant cette première période, l'extension des surfaces cultivées n'est pas due à la croissance démographique et à l'augmentation du nombre de chefs d'exploitation parmi la population autochtone, mais bien à la transformation du système d'exploitation du fait de l'orientation croissante vers la production de cultures de rente. C'est au contraire le développement de cette production qui permet et induit l'accroissement démographique dans ces régions forestières. Remarquons toutefois que la dynamique démographique qui se dessine sous cette dynamique agraire est celle de fronts pionniers, que l'on retrouve aujourd'hui, par exemple, dans le sud-ouest de la Côte-d'Ivoire (2).

2. MOBILITÉ ET CHANGEMENTS DU SYSTÈME D'EXPLOITATION DANS LES ZONES SOUDANO-SAHÉLIENNES

La mobilité saisonnière des jeunes hommes célibataires des zones soudano-sahéliennes vers les zones forestières est d'abord forcée par le colonisateur ; elle se maintiendra ensuite pour faire face à la monétarisation d'une partie de l'économie principalement tournée vers la production de biens de subsistance.

Tant que les déplacements sont saisonniers et le calendrier agricole peu affecté, les perturbations sont mineures. Mais, quand la durée d'absence de ces migrants masculins augmente, il en va autrement : la charge de la production incombe plus fortement aux femmes et aux enfants. Cet ajustement dans le système d'exploitation entraîne des changements dans le système de cultures. Il a aussi paradoxalement pour conséquence une extension des surfaces cultivées ou bien encore la réduction du temps de jachère. En effet, les chefs d'exploitation, et plus encore leurs épouses, sont conduits pour des raisons de proximité des lieux d'exploitation, d'économie de temps de travail, ou de règles foncières, à mettre en cultures des terres plus accessibles, souvent moins fertiles ou en repos, bref à remettre en cause la reproduction de leurs ressources naturelles (11).

Bien qu'il soit encore relativement faible pendant cette première période, l'accroissement naturel³ de la population va aggraver la déstabilisation du système d'exploitation selon ce schéma. En effet, cette déstabilisation n'est pas due à une simple augmentation des densités de population qui restent faibles, mais à une augmentation du nombre d'actifs masculins qui ne peuvent accéder au statut de chef d'exploitation et qui s'absentent pour des durées de plus en plus longues (5). C'est donc bien ce désengagement de la population active masculine des activités agricoles qui va remettre en question les conditions environnementales de la viabilité et de la durabilité des exploitations agricoles.

³ En milieu rural soudano-sahélien, jusqu'en 1970, il est souvent inférieur à 2 % ; il dépasse 3 % aujourd'hui.

3. CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE, DÉSTABILISATION DES SYSTÈMES D'EXPLOITATIONS ET EXTENSION DES SURFACES CULTIVÉES

Cette première période, où la dynamique démographique des populations des deux zones considérées résulte de la transformation de leur organisation agraire, laisse la place à une seconde où la croissance démographique va directement peser sur les unités familiales et les unités d'exploitation. En effet, la baisse de la mortalité, rapide et intense, a pour conséquence de modifier la structure des différentes instances sociales dans les deux zones considérées, les transformations se réalisant plus précocement et plus intensément dans les zones productrices de cultures de rente. Dans l'unité familiale, la coexistence de plusieurs générations et de collatéraux de plus en plus nombreux sur des durées plus longues perturbe les cycles de transmission des pouvoirs, des biens et l'organisation des groupes de travail.

Il en résulte, dans les zones considérées, une accélération des transformations institutionnelles et sociales de l'organisation de la production, suscitées lors de la première période par le développement des cultures de rente, à savoir: une segmentation des ensembles familiaux et un recentrage sur une unité d'exploitation restreinte au noyau nucléaire; la migration des plus jeunes hommes des régions de cultures de rente vers des activités non agricoles dans les villes; le déplacement de jeunes hommes des régions soudano-sahéliennes vers le milieu rural et urbain de ces zones forestières où ils cherchent à s'installer à demeure. Ces mouvements migratoires accentuent, dans les deux cas, la féminisation de la production vivrière et le vieillissement des chefs d'exploitation.

D'une manière générale, les structures démographiques des unités d'exploitation sont fortement perturbées: la proportion de jeunes de moins de quinze ans et la proportion d'adultes de plus de cinquante ans s'accroissent, alors que la population en âge d'activité présente un sex-ratio déséquilibré au profit des femmes. Enfin, la croissance démographique, qu'elle se traduise par un accroissement de la taille ou du nombre des exploitations, exige un accroissement de la production des cultures de rente comme de la production vivrière (11, 12). Cette nécessité se traduit sous différentes modalités par une extension des surfaces cultivées.

4. FÉMINISATION DE LA PRODUCTION VIVRIÈRE, INNOVATIONS ET DÉTÉRIORATION DE L'ENVIRONNEMENT

Cette dynamique d'extension des surfaces cultivées n'est pas exempte d'innovations dans le domaine de la production vivrière, bien au contraire. **Couty** (6) a bien montré les capacités d'adaptation des agricultures africaines à travers le système de cultures. C'est en effet à ce niveau que s'élabore le plus rapidement la réponse aux contraintes qui pèsent sur l'organisation de la production. Toutefois, dans bien des cas, ces innova-

tions visent d'abord à économiser du temps de travail dans une stratégie d'augmentation de la production par l'extension des surfaces. La saturation foncière augmente, les jachères diminuent, la diversité agronomique et la productivité également. La production vivrière s'en trouve considérablement fragilisée. Mais cette fragilisation peut être encore accentuée du fait des innovations agraires venues de l'extérieur

En effet, la modernisation de l'agriculture, qu'elle se réalise par le développement de la culture attelée, par celui des intrants, ou par la sélection des plantes cultivées, concernera d'abord les cultures de rente et sera dirigée vers les chefs d'exploitation masculins. Il en résulte encore, le plus souvent, une remise en cause du système d'exploitation et une partition des espaces de culture entre les hommes et les femmes (12).

Les femmes, du fait de l'insertion des hommes dans d'autres secteurs de la production agricole, sont dès lors conduites à des stratégies compensatoires ; stratégies ou innovations qui vont avoir pour conséquence d'affecter directement la productivité de la terre et du travail en ce qui concerne les cultures vivrières, et indirectement à terme les ressources naturelles nécessaires à la reproductibilité de l'exploitation. Les femmes sont en effet contraintes de mettre en valeur des terres marginales du fait des blocages fonciers, qu'ils soient sociaux ou physiques. Elles sont de toute manière conduites à réduire les temps de jachère du fait de la contraction croissante de cet espace foncier ou de la difficile accessibilité de terres dont elles pourraient disposer (12). On remarquera les initiatives féminines dans le domaine de la production agricole: elles sont d'ailleurs très réceptives aux innovations technologiques qui leurs sont proposées de l'extérieur si les hommes leur laissent la possibilité d'accéder à ces innovations. Mais, chaque fois, ces initiatives sont prises dans le but principal de réduire les goulots d'étranglement de la main-d'œuvre. Aussi, on ne peut s'empêcher de relever cette perversion du schéma de **Boserup** dans la mesure où ce sont les difficultés de mobilisation de la force de travail qui induisent les innovations dans le système de cultures. Il y a innovation sans intensification (6).

Il reste que les blocages du système d'exploitation amènent les femmes à des pratiques très prédatrices sur l'environnement. En outre, les nécessités croissantes en main-d'œuvre familiale viennent conforter leurs idéaux de forte fécondité. Le maintien de la croissance de la population rurale à des taux très élevés amène l'ensemble de ce processus vers des situations limites, porteuses de ruptures, dont l'une peut être la migration des femmes.

5. CROISSANCE DE LA POPULATION RURALE, DÉSENGAGEMENT DE LA PRODUCTION AGRICOLE ET FRAGILISATION DES EXPLOITATIONS

Depuis 1970, la croissance de la population rurale dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest s'est établie à son niveau le plus élevé de son histoire, 2,5 %, en dépit de l'exode rural.

Mais on remarque, dans le tableau ci-dessous, qu'à chacune des périodes considérées, la croissance de la population active dans l'agriculture est bien moindre, signe d'un désengagement d'une partie de la population rurale de l'agriculture. On note aussi une forte fluctuation du rythme de croissance des actifs féminins dans l'agriculture comparé à celui des actifs masculins d'une période à l'autre, signe que la main-d'œuvre féminine présente une forte élasticité. Toutefois, on note la faible croissance des actifs féminins dans la dernière période dans la totalité des pays (excepté la Côte-d'Ivoire) de cet ensemble régional d'Afrique de l'Ouest.

Ce désengagement de la population féminine de la production vivrière affecte gravement celle-ci. D'ailleurs, **Fargues** (7) a montré la forte corrélation entre la croissance des migrations féminines vers la ville et la baisse de la production vivrière en Afrique de l'Ouest.

La migration féminine exprime surtout la fragilité des unités d'exploitation agricole. Le soutien économique de dépendants de plus en plus nombreux crée des conflits au sein de ces unités d'autant que la baisse des cours des produits de rente et les coûts de production et d'acheminement des produits vivriers accentuent les difficultés économiques. Ces difficultés induisent des stratégies plus individuelles de la part des jeunes, qui se traduisent par une pluriactivité, une circulation et des échanges croissants avec le monde urbain. Ces jeunes sont conduits finalement à s'inscrire hors de la sphère de la production agricole et ils cherchent à émigrer en ville. Toutefois, aujourd'hui, face aux difficultés croissantes d'insertion en milieu urbain qu'ils rencontrent, ils sont de plus en plus souvent contraints de se maintenir dans leur lieu d'origine, en attente d'une opportunité d'emploi, et cela en marge des exploitations agricoles; ils constituent une main-d'œuvre flottante dont la capacité d'innovation est réduite et la productivité faible.(8)

On peut donc penser qu'un désengagement partiel ou total de la population masculine et féminine la plus jeune, de la production agricole, constitue un risque plus grand que la simple croissance démographique pour le devenir des agricultures africaines et de leur environnement.

CONCLUSION

L'examen de la dynamique agraire des sociétés soudano-sahéliennes et forestières selon deux périodes de la transition démographique permet de comprendre pourquoi la corrélation entre la croissance de la production par tête et la croissance démographique est positive durant la première période, puis négative durant la seconde (3). Lors de la première période, la trappe malthusienne n'a pas fonctionné, et la thèse de **Boserup** n'a pu être soumise à vérification dans la mesure où la disponibilité de terres a permis l'extension des surfaces cultivées, la croissance démographique étant plus le résultat que la cause de cette extension. Mais si, lors de la deuxième période, la baisse de la production alimentaire par tête est corrélée à la croissance démographique, on a vu que les

Tableau 1 : Taux de croissance annuel de la population totale, de la population rurale et de la population active (hommes et femmes) dans l'agriculture : 1960-1965, 1970-1975 et 1980-1985.

Table 1 : Annual growth rate of total population, of rural population and of the population (men and women) working in agriculture : 1960-1965, 1970-1975 and 1980-1985.

RÉGION	1960-1965					1970-1975					1980-1985				
	Popu- lation totale	Popu- lation rurale	Popu- lation active totale	Popu- lation active hommes	Popu- lation active femmes	Popu- lation totale	Popu- lation rurale	Popu- lation active totale	Popu- lation active hommes	Popu- lation active femmes	Popu- lation totale	Popu- lation rurale	Popu- lation active totale	Popu- lation active hommes	Popu- lation active femmes
Afrique de l'Ouest	2,6	2,2	1,7	1,7	1,7	3,0	2,5	1,9	2,0	1,9	3,2	2,5	1,8	2,0	1,5
Burkina Faso	1,7	1,6	1,1	1,2	1,0	1,9	1,7	1,4	1,5	1,3	2,4	2,2	1,7	2,0	1,3
Côte- d'Ivoire	3,8	2,9	1,8	1,9	1,7	4,0	2,6	1,2	1,7	0,5	3,7	2,0	1,2	0,7	1,8
Ghana	2,8	2,1	1,1	1,4	0,7	2,6	2,4	1,6	1,7	1,4	3,3	2,9	1,6	1,8	1,1
Mali	1,9	1,6	1,3	1,2	1,4	2,0	1,6	1,1	1,1	1,3	2,8	2,6	2,0	2,1	1,4
Sénégal	2,6	2,4	2,3	2,3	2,4	3,5	3,3	3,0	3,0	3,0	2,6	2,1	1,6	1,9	1,1
Togo	1,5	1,1	0,7	0,8	0,7	2,2	1,6	1,4	1,5	1,2	3,0	2,1	1,7	2,1	1,2

Source : ONU, 1988.

effets du rythme rapide de la croissance démographique sont médiatisés par des facteurs d'ordre institutionnel, économique et social à l'échelle principalement du système d'exploitation. Aussi, il n'y a pas eu de saut technologique dans la production agricole, mais innovation dans l'organisation des cultures et la redistribution de la force de travail. Et nous avons essayé de montrer que la déstabilisation de l'organisation de la production agricole conduit à des pratiques le plus souvent prédatrices du milieu.

Il faut bien voir que cette fragilisation croissante des unités d'exploitation agricole est d'abord due à l'orientation des politiques économiques qui n'ont jamais jusqu'à présent privilégié le développement agricole en direction d'un marché interne. En effet, les choix faits n'ont pas permis une régulation dans l'espace et dans le temps de la croissance démographique. Au contraire, si celle-ci accompagne la croissance économique dans un premier temps, elle accentue la déstabilisation de l'unité de l'exploitation agricole dans un deuxième temps, en mettant en question les conditions sociales, agronomiques et écologiques de la viabilité et de la reproductibilité de ces exploitations.

Il semble que les politiques agricoles devraient en priorité tenir compte de cette situation si elles ne veulent pas l'aggraver et si elles veulent atteindre leur objectif d'une agriculture durable. Aussi, avant de s'appesantir sur la détérioration de l'environnement, il convient d'imaginer de nouvelles politiques agricoles qui enrayerent le désengagement des femmes et des jeunes de la production agricole et, par conséquent, autorisent une reconversion des agricultures africaines, reconversion aujourd'hui empêchée par les relations qu'ont établies les sociétés rurales avec le marché et le monde urbain. C'est en tenant compte de ce tissu de relations et de tous les acteurs qui interviennent dans le monde rural que les apports technologiques, les réformes foncières et les actions menées auprès des femmes, des jeunes, etc. trouveront leur efficacité.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- (1) BADOUIN R., 1985. - Le développement agricole en Afrique tropicale. Cujas, Paris, 320 p..
- (2) BALAC R., 1994. - L'acheminement du système d'économie de plantation vers un blocage structurel. Éléments d'analyse d'une crise. Communication au colloque international Crises, ajustements et recompositions en Côte-d'Ivoire: la remise en cause d'un modèle ? GIDIS-ORSTOM, Abidjan, 28 novembre-2 décembre 1994, 10 p. multii..
- (3) BLANCHET D., 1989 - Croissance de la population et du produit par tête au cours de la transition démographique: un modèle malthusien peut-il rendre compte de leurs relations ? *Population*, 3, 615-630.
- (4) BOSERUP E., 1970. - Évolution agraire et pression démographique. Flammarion, Paris, 218 p..
- (5) BOUTILLIER J-L., QUESNEL A., VAUGELADE J., 1977. - Systèmes économiques mossi et migrations. *Cahiers des Sciences Humaines, ORSTOM*, vol. XIV, 3, 361-381.
- (6) COUTY P., 1991. - L'agriculture africaine en réserve. Réflexions sur l'innovation et l'intensification agricoles en Afrique tropicale. *Cahiers d'études africaines*, 121-122, XXXI, 1-2, 65-81.
- (7) FARGUES P., 1989. - Déficit vivrier et structures familiales au Sud du Sahara. *Population*, 3, 631-648.
- (8) FAUSSEY-DOMALAIN C., VIMARD P., 1991. - Agriculture de rente et démographie. *Revue Tiers Monde*, XXXII, n° 125, 93-114.
- (9) FAUVÉ-CHAMOIX A. (Éd), 1987. - Évolution agraire et croissance démographique, Ordina Éditions, Liège.
- (10) GENDREAU F., MEILLASSOUX C., SCHLEMMER B., VERLET M. (Eds.), 1991. - Les Spectres de Malthus. Orstom, Ceped, Épi, Paris, 442 p..
- (11) MARCHAL J-Y., 1983. - Yatenga, Nord Haute-Volta: la dynamique d'un espace rural soudano - sahélien. Orstom, Coll. Travaux et Documents, n° 176, Paris.
- (12) PILON M., 1991. - Genèse du déséquilibre entre population et ressources en pays moba-gurma (Togo) in Gendreau et al., Eds, Les Spectres de Malthus. ORSTOM, Ceped, Épi, Paris : 117-136.
- (13) QUESNEL A., VIMARD P., 1988. - Dynamique de population en économie de plantation. Le Plateau de Dayes (Togo). Coll. Etudes et thèses, Orstom, Paris, 507 p..